

Interview du Premier ministre chef du gouvernement

« Le gouvernement admet le bien-fondé de certaines revendications, c'est pourquoi il a fait le choix d'entretenir un dialogue permanent avec les partenaires sociaux »

Suite de la page 2

Les cent premiers jours du nouveau mandat du chef de l'Etat ont été aussi marqués par des grèves dans différents secteurs d'activités et pas des moindres (Education, Justice, Pétrole, etc.). N'est-ce pas là tout de même une sorte d'échec de la part du gouvernement ?

Le climat social est alourdi par des grèves récurrentes dans certains secteurs de l'administration que vous venez d'ailleurs de citer, Education, Enseignement supérieur, Justice...Le gouvernement admet le bien fondé de certaines revendications. C'est pourquoi, il a fait le choix d'entretenir un dialogue permanent avec les partenaires sociaux en vue d'apporter les réponses appropriées aux problèmes posés. Je constate néanmoins, pour le déplorer, que malgré des efforts consentis pour y parvenir, certains responsables syndicaux jouent la carte du pourrissement, au besoin en marge des obligations légales et réglementaires. Or la grève doit obéir à certaines conditions légales et réglementaires, notamment celles d'assurer la continuité du service. Par ailleurs, il importe de rappeler qu'aux termes de la loi, les jours de grève ne sont pas rémunérés. Les ministres concernés ont été instruits, non seulement d'intensifier les négociations avec les partenaires sociaux, mais aussi de faire respecter la loi dans toute sa rigueur.

Les grèves que nous enregistrons dans le secteur pétrolier sont davantage dues à la crise que connaît ce secteur dans le monde entier. Elles ne sauraient donc être présentées comme résultant de la politique de mon gouvernement qui, d'ailleurs, s'est toujours employé à trouver des voies de sortie durable en étroite concertation avec les partenaires sociaux.

Aujourd'hui des inquiétudes se manifestent quant à la crédibilité du système éducatif gabonais au regard de ces mouvements de grève enregistrés aussi bien dans le secondaire qu'au niveau de l'Enseignement supérieur. Qu'entend faire le gouvernement pour ramener la sérénité dans ces secteurs et rassurer aussi bien les apprenants que leurs parents ?

Il est vrai que notre système éducatif fait face à des problèmes conjoncturels et structurels susceptibles d'affecter sa crédibilité. Pour y remédier, bien sûr tout en gérant les urgences du moment qui nécessitent un véritable plan d'action, le gouvernement a prévu d'engager d'importantes réformes.

Pour ce qui concerne l'Education nationale, s'agissant du renforcement des équipements de base et des capacités d'accueil aujourd'hui déficitaires, un programme national de livraison de tables-bancs est en cours d'exécution en partenariat avec Olam, et il sera mis en œuvre à partir de cette année, un Plan triennal de construction de nouvelles écoles financé à la fois par l'AFD et par le budget de l'Etat. Ce Plan couvrira à terme l'ensemble des besoins du pays.

Plus globalement, il est prévu un plan d'urgence pour réformer les secteurs de l'Education et de l'Enseignement professionnel. Les objectifs visés touchent à l'élaboration d'une carte scolaire dynamique, la valorisation du métier d'enseignant ou de formateur, l'amélioration de la qualité de l'enseignement, la résorption du déficit en personnels enseignants, et la réduction significative des effectifs par classe. Le ministre a été instruit de discu-

ter de ce plan avec les partenaires sociaux afin de l'enrichir de leur apport.

S'agissant de l'Enseignement supérieur, il y a là aussi des urgences dont la résolution impactera l'année académique en cours. Le ministre de l'Enseignement supérieur et le ministre du Budget s'y attellent. Le contexte est difficile, ne l'oublions pas. La bonne compréhension des partenaires sociaux est indispensable. Pour l'avenir, il y a lieu de repenser l'université gabonaise ainsi que le rôle de l'enseignant du Supérieur.

Depuis le Sommet des chefs d'Etat de la Cémac à Yaoundé (Cameroun), les Gabonais redoutent les effets néfastes d'un éventuel Programme d'ajustement structurel avec le FMI, même si le gouvernement préfère parler de Plan de relance économique. Certains prédisent même une baisse des salaires. Dans tous les cas, une politique d'austérité. Qu'en est-il exactement ? Quels sacrifices les Gabonais seront-ils appelés à consentir et pour quelles mesures d'accompagnement ?

Le Plan de relance économique annoncé dans le prolongement des mesures prioritaires des cent jours du gouvernement n'est pas un Programme d'ajustement structurel déguisé du FMI. Elaboré pour trois ans (2017-2019), ce Plan vise à poursuivre les efforts de transformation de notre économie, notamment par la diversification de notre production de base et, plus spécifiquement, le développement des activités dans les zones économiques spéciales. Il nous faut remettre le pays sur une route économique solide, prospère et retrouver les taux de croissance du début du premier septennat du Président Ali Bongo Ondimba, ce d'autant plus que nos perspectives restent favorables. Cependant, il est clair que, malgré nos efforts tendant à accroître le rendement de nos recettes fiscales et douanières, les ressources propres de l'Etat ne suffiront pas à couvrir les besoins de financement de notre Plan de relance, d'où le recours aux partenaires multilatéraux, dont le FMI, pour obtenir des financements additionnels.

Les négociations que nous comptons engager prochainement avec le FMI, une fois le Plan finalisé, s'inscrivent dans ce contexte.

Les efforts de restructuration déployés nécessiteront un réajustement des dépenses de fonctionnement de l'Etat pour favoriser le développement des projets structurants. L'objectif de maîtriser la masse salariale n'impliquera pas la réduction des salaires. Je l'ai déjà dit par ailleurs. Il s'agira plutôt d'assainir le fichier solde pour corriger les situations des double soldes, des salaires indus, identifier les situations d'extinction des postes, lier les recrutements dans la Fonction publique aux besoins réels de l'administration, etc. Nous veillerons par ailleurs à sanctuariser les dépenses de santé et de sécurité sociale afin de préserver les filets sociaux existants.

Monsieur le Premier ministre, nous ne pouvons pas conclure cet entretien sans aborder la sorte d'opération mains propres lancée récemment dans notre pays. Laquelle a conduit de hautes personnalités en prison y compris deux anciens membres du Gouvernement, Magloire Ngambia et Etienne Dieudonné Ngoubou. Votre commentaire ?

Il y a une opération lancée dans le cadre de la lutte contre la grande corruption : c'est « l'Opération mamba ». Le gouver-



Le chef du gouvernement n'a érudé aucune question.

nement en assume la responsabilité politique. Mais je ne commenterai pas les procédures en cours. La seule chose que je puis dire, c'est la nécessité de respecter les principes de base, à savoir la présomption d'innocence, le secret de l'instruction et la juridiction compétente.

De nombreux compatriotes estiment qu'il ne s'agit-là, ni plus ni moins, que de règlements des comptes dans la galaxie présidentielle. Tout simplement parce que, selon eux, d'autres indélécats, et pas des moindres, ne semblent pas inquiétés à ce jour et circulent librement. Ceux-là ont-ils tort de voir les choses sous cet angle ?

Je voudrais vous rappeler que la démocratie ne s'accommode pas de la justice populaire. Permettez alors que je m'en tienne au respect des principes que je viens d'énoncer plus haut. Il existe dans notre pays, qui est un Etat de droit, des services compétents pour diligenter des enquêtes et pour rendre la justice. Laissons les faire librement leur travail à l'abri du tumulte médiatique.

La crise au niveau de la Poste a également suscité des poursuites judiciaires. Certains cadres sont aujourd'hui en prison. On a même entendu parler d'un mandat d'arrêt international à l'encontre de l'ancien président de la boîte. Qu'en est-il exactement ? Ne craignez-vous pas un débail public ?

Conformément aux principes énoncés plus haut, je n'évoquerai pas les aspects judiciaires de ce dossier. Il reste néanmoins posé la question de la gestion de cette structure. Le diagnostic donne à constater de graves erreurs de gestion, préjudiciables aussi bien aux usagers, aux actionnaires et aux épargnants. Je pense en particulier aux petits épargnants dont les avoirs ont été évanouis dans la nature, les mettant en conséquence dans une situation de précarité insoutenable. Comment comprendre que le produit des mandats n'ait pas été reversé aux entités postales et correspondants étrangers ? C'est l'Etat et donc les contribuables qui vont devoir rembourser. Comment com-

prendre que le patrimoine de la Poste ait été vendu à des tiers sans l'accord des instances appropriées ? La liste des erreurs et des dysfonctionnements est longue. L'Etat, faut-il le rappeler, s'attelle à accompagner le redressement de la situation.

Une question un peu plus personnelle. On sait que toutes ces affaires sont parties d'une interview accordée à notre Rédaction par un proche collaborateur du président de la République, Hervé Patrick Opiangah, pour ne pas le citer. Selon lui, les enquêtes devraient aussi impliquer les anciens ministres du Budget. Vous en êtes un. Quel est votre état d'esprit ?

Non, l'interview accordée par le président de l'UDIS n'est pas à l'origine de « l'Opération mamba » en cours. Il vous souviendra que, durant la campagne présidentielle, le chef de l'Etat s'était engagé à mettre

fin à l'impunité. Moi-même, dans ma Déclaration de politique générale, j'avais inscrit la lutte contre la corruption au cœur de l'action gouvernementale, objectif que j'ai réitéré en des termes clairs lors des vœux du gouvernement au président de la République.

Le président de l'UDIS s'est exprimé clairement sur le sujet en soutien à l'action du président de la République et du gouvernement. Je le félicite pour son courage et son engagement. Je ne sais s'il a dit que les enquêtes devraient aussi impliquer les anciens ministres du Budget, mais une chose est sûre, c'est que celles-ci s'intéressent à tous ceux qui, au quotidien, posent des actes de gestion et dont l'action et le train de vie présentent manifestement des indices de prévarication. Pour ce qui me concerne, j'ai été ministre du Budget de janvier 2011 à février 2012. A ce titre, il m'est arrivé de signer nombre de décisions de règlement, des conventions de marchés publics et des conventions de financement. C'est dans l'ordre des choses. Je suis serein et donc fort aise de porter à la tête du gouvernement la lutte contre la grande corruption. Notre pays a besoin d'assainir son image, nous avons besoin d'améliorer notre environnement des affaires. C'est à ce prix-là que le programme de développement pour lequel le président de la République a été élu portera pleinement ses fruits.

Monsieur le Premier ministre, il vous revient de conclure cet entretien.

Je voudrais vous remercier de m'avoir donné l'occasion d'expliquer à vos lecteurs le sens de l'action menée à la tête du gouvernement depuis plus de trois mois. A cette fonction, je mesure davantage la complexité des problèmes, mais aussi les opportunités et les atouts dont dispose notre pays pour les surmonter. Le premier de ces atouts, c'est l'homme ; les ressources humaines. Notre pays dispose d'hommes et de femmes de grande qualité, qu'il s'agisse du secteur public ou privé. C'est pourquoi j'invite toutes les bonnes volontés à contribuer à l'accélération du développement de notre pays dans les respects des différences. Le Gabon compte sur tous ses fils.